



## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022

### DÉLIBÉRATION N°DEL2022-160

#### Reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement – Budget Lotissements – Exercice 2021 (Finances)

7.1

Rapporteur : Lydie GUÉRIN

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	8
Votants	37

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le sept octobre 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Josette PHILIPPE, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Hélène BARBE, Valérie VERDIER, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Étaient absents

Cherif DERBALL, Caroline IFTEN

#### Pouvoirs

Mariam CISSE donne procuration à Huguette POISSON, Chantal DESEYNE donne procuration à Sébastien LEROUX, François JAGUIN donne procuration à Nelson FONSECA, Alain GUENZI donne procuration à Jean-Michel POISSON, Christine PICARD donne procuration à Mounir CHAKKAR, Yucel KISA donne procuration à Lydie GUERIN, Amber NIAZ donne procuration à Arnaud DAUTREY, André HOMPS donne procuration à Florence ARCHAMBAUDIERE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud DAUTREY

Je vous rappelle que les résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget Lotissements se décomposent de la façon suivante :

<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat antérieur (report à nouveau)	+ 2 554 005,79 €
Résultat de l'exercice 2021	+ 456 173,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 3 010 178,79 €</b>
<b>Investissement</b>	
Résultat antérieur reporté	- 2 078 839,01 €
Résultat de l'exercice 2021	- 12 652,09 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 2 091 491,10 €</b>
<b>Résultat Net Global de clôture</b>	<b>+ 918 687,69 €</b>

Le budget Lotissement est géré en comptabilité de stocks. L'excédent de fonctionnement provient des ventes de terrains et servira à financer la sortie des stocks en cours, par opérations d'ordre budgétaires.

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins trois abstentions de la Commission Modernisation et Restructuration des Services, Finances, Ressources Humaines, Administration Générale et Commande Publique

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Lydie GUÉRIN,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, moins 8 abstentions

- Décide de ne pas affecter au budget supplémentaire 2022, l'excédent de fonctionnement de 3 010 178,79 euros à la section d'investissement.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et affichage le 19 OCT 2022

  
Le Maire,  
Conseiller régional,  
  
Pierre-Frédéric BILLET

Mairie de Dreux